

PROVINCE DE HAINAUT

COMMUNE DE MONS - SAINT-DENIS

PLAN DE SUPPRESSION PARTIELLE A LA VOIRIE COMMUNALE

conformément au décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.

Extrait de l'Atlas des Chemins et sentiers vicinaux de SAINT-DENIS, complété par un extrait cadastral de MONS, 11ème Division, anciennement Commune de SAINT-DENIS.

TENDANT :

A la suppression partielle du Sentier Vicinal n°25 entre son intersection avec le Sentier Vicinal n°26 et le Chemin n°13 dénommé "Chemin Vert"

La partie du Sentier n°25 à supprimer se situe :

- Dans les parcelles Cadastres MONS, 11ème Div. SAINT-DENIS Section A numéros 339b, 336a, 334a, 334e, & 331c, propriété de Mme Kathleen PUISSANT, pour une largeur de 1,50m et une longueur totale de 152,72m, ou une emprise totale de 229m² à supprimer.

Demande de Mme Kathleen PUISSANT domiciliée Rue Général Mac Arthur n°35 à 1180 UCCLE.

NOTES :

- La position du Sentier Vicinal n°26 reprise à l'Atlas ne correspond pas avec sa position réelle mesurée sur les lieux. La présente demande ne concernant que le Sentier n°25, nous considérons la position de l'Atlas pour le Sentier n°26, mais en indications, pour information, la position actuelle sur site (sous traits oranges).
- Références :
 - Plan terrier du Géomètre TAELEMANS du relatif au lotissement n°15111 (S3053-LTS-152-00) ;
 - Plan de division du Géomètre COUEZ du 20/08/2008 ;
 - Croquis 207 n°9 de 1835, n°5 de 1846, n°9 de 1874 & n°6 de 1878 ;
 - Plan de détail n°2, Atlas des chemins vicinaux / SAINT-DENIS / arrêté en conformité de l'Art.9 de la Loi (Voirie vicinale, 10/04/1841) par la Députation permanente du Conseil provincial, séance du 01/07/1848.

Vu et approuvé par le Conseil communal de MONS,
en sa séance du :

La Directrice générale
Cécile BRULARD

Le Bourgmestre
Nicolas MARTIN



CABINET DE GEOMETRES ASSOCIES COUEZ - AMEDEO
société civile d'études topographiques, d'urbanisme
d'expertises techniques et judiciaires

rue du Bois d'Havré 33A
7000 MONS
Tél : 065/36.15.84
E-mail : geometre.couez@couez.be

Dressé le 8 septembre 2021 par
Fanni AMEDEO, Géomètre-Expert,

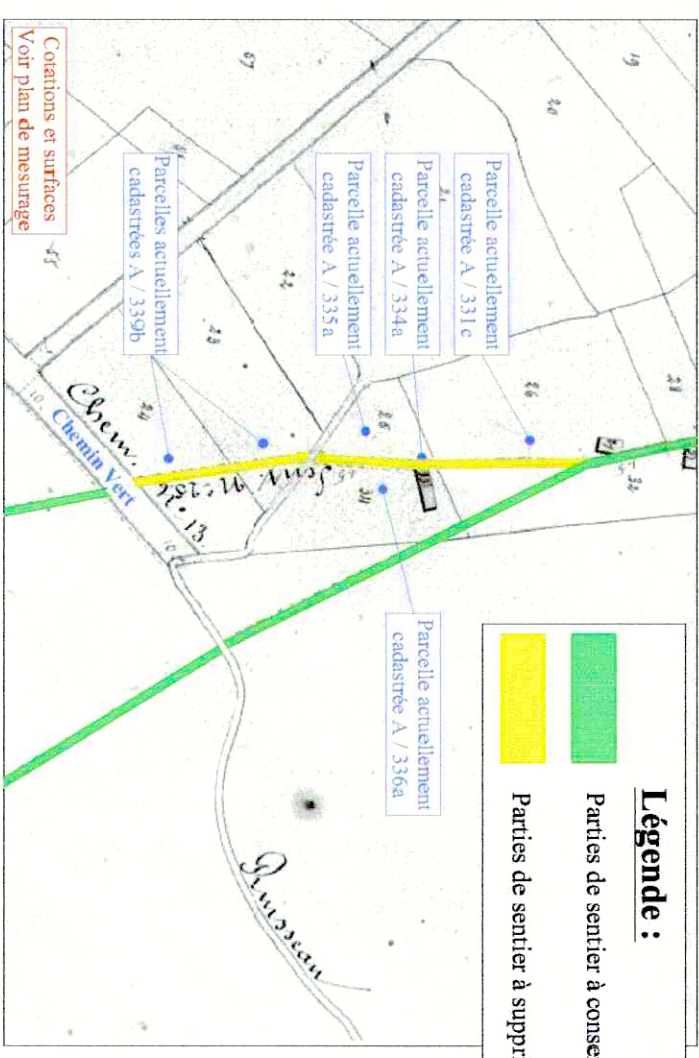
Fanni Amedeo

assermenté près le Tribunal de Première Instance de Mons,
Inscrit du Tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts N°171416.

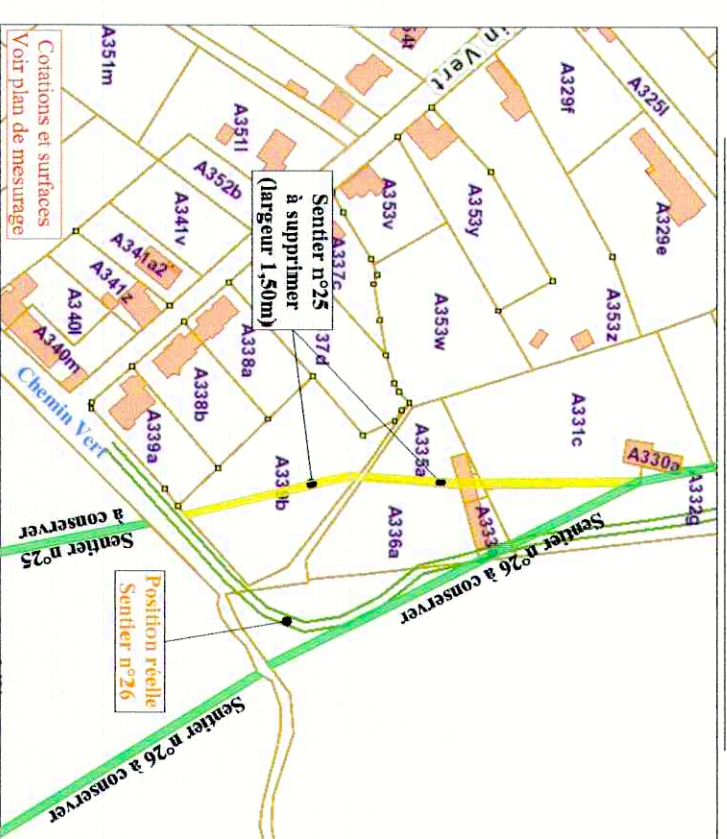
Tableau descriptif des modifications

Numéro de sentier concerné par la modification	Nature de la modification	Parcelles intéressées d'après l'Atlas des Chemins Vicinaux		Extrait cadastral		Surface à		Noms de propriétaire
		Plan de détail	Numéro(s)	Section	Numéro(s)	Désaffecter	Incorporer	
Sentier n°25	Suppression	2	23	A	339b	35,89 m ²		K. PUISSANT
Sentier n°25	Suppression	2	24	A	339b	47,58 m ²		K. PUISSANT
Sentier n°25	Suppression	2	25	A	335a	20,97 m ²		K. PUISSANT
Sentier n°25	Suppression	2	34	A	334a	11,62 m ²		K. PUISSANT
Sentier n°25	Suppression	2	34	A	336a	31,79 m ²		K. PUISSANT
Sentier n°25	Suppression	2	26	A	331c	81,23 m ²		K. PUISSANT

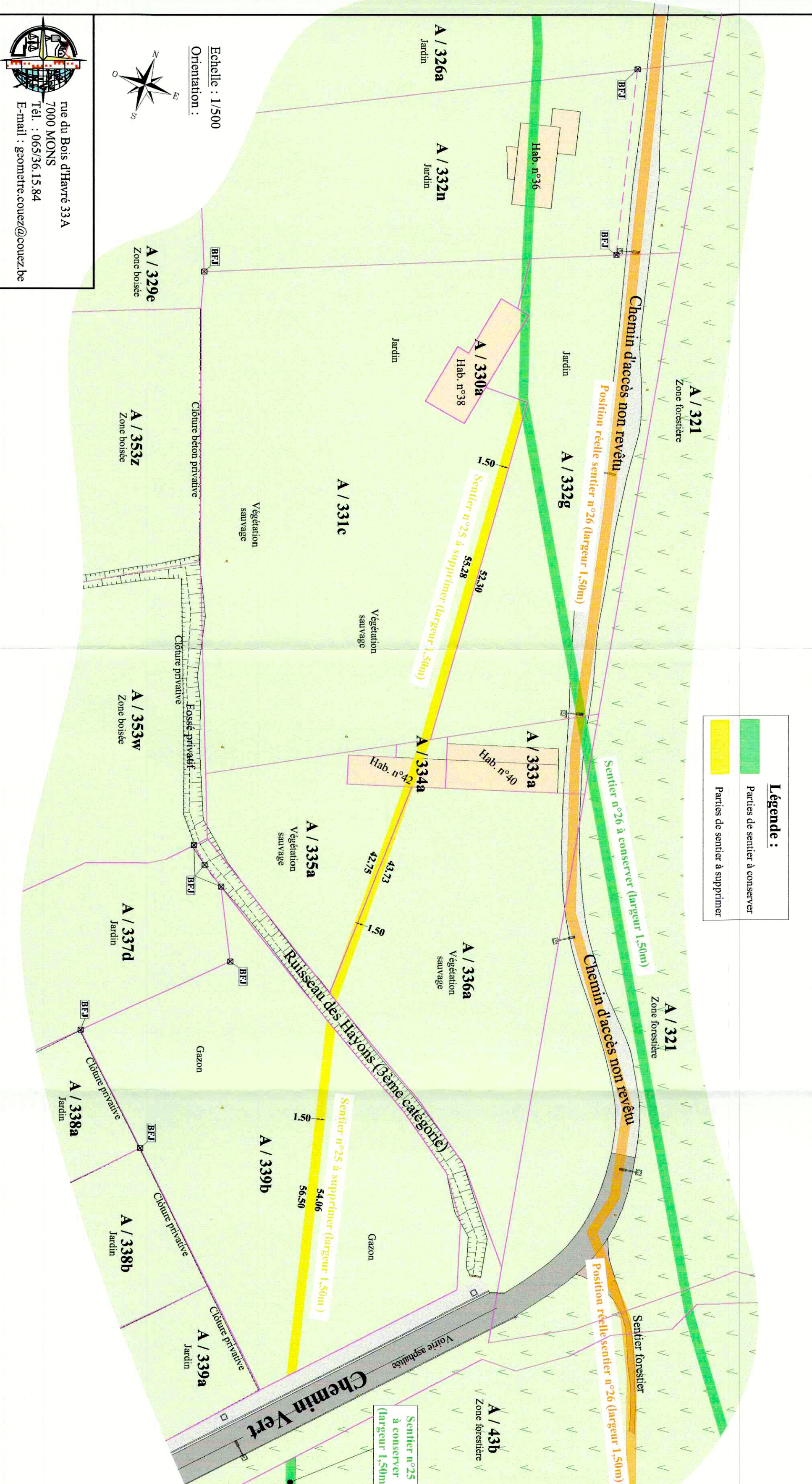
Atlas des Chemins et Sentiers Vicinaux



Situation cadastrale



Plan de suppression partielle à la voirie communale



Echelle : 1/500
Orientation :



rue du Bois d'Havré 33A
7000 MONS
Tél. : 065/36.15.84
E-mail : geometre.couez@couez.be